

Lecture – Al-Qaida entre radicalisme politique et classicisme juridique

Ayman Al-Zawahiri. *L'absolution* (Traduit de l'arabe et édité par Jean-Pierre Milelli). Paris : Éditions Milelli, 2008. 250 p.

Thomas Pierret

Il est trop rarement proposé au public francophone d'accéder, *in extenso*, aux écrits d'un représentant majeur de l'islamisme radical contemporain. Il est même exceptionnel qu'il lui soit donné d'en lire, comme c'est le cas ici, une traduction soignée dont l'auteur allie maîtrise érudite de la langue arabe et connaissance approfondie de l'arrière-plan politique de l'œuvre. On mesure dès lors tout l'intérêt de cette version française du dernier ouvrage d'Ayman al-Zawahiri, numéro deux d'al-Qaida, par Jean-Pierre Milelli, traducteur et professeur de langue arabe à l'Institut d'Études Politiques de Paris. Milelli est également secrétaire de rédaction de la revue *Maghreb-Machrek* et directeur d'une jeune maison d'édition qui porte son nom et dont le présent ouvrage constitue l'une des premières publications.

Avec cette *Absolution*,¹ le traducteur poursuit le travail entamé en 2005 avec *Al-Qaida dans le texte*,² qui avait été l'un des tout premiers ouvrages permettant au lectorat non-arabophone de connaître l'idéologie jihadiste grâce à une édition critique de ses principaux textes, en lieu et place des bribes souvent abscondes que permettent d'en saisir les médias. Certes, par une stratégie de communication axée sur les chaînes satellitaires, Oussama Ben Laden avait délibérément choisi d'exposer sa rhétorique au formatage-tronçonnage postmoderne. Pour autant, il ne faudrait pas en oublier que la mouvance jihadiste possède aussi des théoriciens dont la pensée, assurément radicale, n'en est pas moins suffisamment complexe que pour s'exposer dans des œuvres parfois très longues.³ Ayman al-Zawahiri est de ceux-là, et c'est tout le mérite de la présente traduction que de proposer un accès direct à son discours, lequel n'est nullement réductible à un alignement d'imprécations apocalyptiques mais témoigne également d'une relative sophistication dialectique.

C'est d'ailleurs bien d'une séquence de dialogue dont il est question ici, puisque *L'absolution* entend répondre aux objections formulées à l'encontre de l'action d'al-Qaida par un ancien compagnon d'al-Zawahiri au sein du groupe égyptien al-Jihad, Sayyid Imam Abd al-Aziz al-Sharif, alias Docteur Fadl. En novembre 2007, ce dernier a publié, depuis sa prison du Caire, un *Manifeste d'orientation du jihad en Égypte et dans le monde* dans lequel il revient sur ses écrits antérieurs, arguant notamment de l'absence des conditions requises par la charia pour la conduite d'une lutte armée contre les régimes musulmans en place, des nombreuses victimes civiles musulmanes tombées lors d'attaques perpétrées par les islamistes radicaux, et du caractère illicite de certaines pratiques telles que le meurtre de touristes ou le fait d'organiser des attentats dans les pays étrangers après y être entré en possession d'un visa.⁴

¹ Le titre complet de l'ouvrage est *L'absolution des oulémas et des moujahidines de toute accusation d'impuissance et de faiblesse*.

² G. Kepel and J.-P. Milelli. *Al-Qaida dans le texte : écrits d'Oussama ben Laden, Abdallah Azzam, Ayman al-Zawahiri et Abou Moussab al-Zarqawi*. Paris: Presses universitaires de France, 2005.

³ Voir par exemple B. Lia. *Architect of Global Jihad: the Life of al-Qaida Strategist Abu Mus'ab al-Suri*. New York: Columbia University Press, 2008.

⁴ Pour une brève biographie du Docteur Fadl et un résumé de son *Manifeste*, voir A.H. Bakier. « Imprisoned Leader of Egypt's Islamic Jihad Challenges al-Qaida », in *Terrorism Monitor*, vol. 5, n° 23, 10 décembre 2007, <http://www.jamestown.org/terrorism/news/article.php?articleid=2373842>.

Parce qu'elle est foncièrement destinée à un usage interne, *L'absolution* offre l'avantage de fournir une image assez fidèle de la pensée des dirigeants d'al-Qaida. En effet, cet opus n'est pas véritablement adressé aux opinions publiques, qu'elles soient musulmanes ou occidentales, mais bien aux membres de la mouvance jihadiste eux-mêmes. Certes, son contenu est disponible sur internet, mais sa forme, en particulier sa longueur considérable et le recours à une argumentation juridique pour le moins touffue, le rend difficile d'accès pour un public non averti.

Face au défi posé par le Docteur Fadl, la première ligne de défense d'al-Zawahiri consiste à disqualifier les propos du premier en suggérant de probables pressions exercées sur lui par ses geôliers, voire une intervention directe des services égyptiens dans la rédaction du *Manifeste*. Au-delà, l'argumentaire du numéro deux d'al-Qaida se partage entre un volet politique et son pendant juridique : tandis que le premier se concentre sur la *légitimité* de l'action d'al-Qaida, le second étudie, pour sa part, sa *licéité* au regard de la charia.

Le premier aspect est abordé en termes essentiellement moraux : pour al-Zawahiri, la lutte armée est juste car dirigée contre l'oppression incarnée par les potentats qui règnent sur les États musulmans, ainsi que par l'alliance « judéo-croisée » qui les appuie et occupe leurs territoires. L'injustice qui caractérise cet état des choses suffirait à légitimer les actes de ceux qui s'y opposent et ce, à la rigueur, indépendamment de leurs résultats concrets. On relève ici une faiblesse assez criante dans le raisonnement du dirigeant d'al-Qaida, qui réside dans la manière dont il traite l'autre dimension fondamentale de la justification de toute action politique : son *efficacité*. On le voit en effet s'enfermer ici dans une sorte de pétition de principe, répétant, sans jamais réellement le démontrer, le caractère « globalement positif » d'une décennie de jihad global ; il se contente, pour l'essentiel, d'affirmer que cette entreprise a permis de porter des « coups douloureux » à l'ennemi. En ce sens, l'égyptien ne fait pas réellement œuvre de stratège, à la différence d'un Abu Mus'ab al-Suri, dont le travail consistait justement à tirer les leçons des échecs de la mouvance jihadiste, en Syrie puis dans le monde, afin de ne pas répéter les erreurs du passé.

Ne pouvant concrètement opposer qu'un bilan pour le moins mitigé aux critiques de son ancien compagnon d'arme, al-Zawahiri s'évertue plutôt à démontrer la licéité de l'action jihadiste (y compris lorsqu'elle occasionne des « victimes collatérales » parmi les civils), c'est-à-dire sa conformité au droit musulman de la guerre. Si l'auteur de *L'absolution* mérite bien le qualificatif de « théoricien » d'al-Qaida, c'est donc, davantage, en tant que juriste. Fort opportunément d'ailleurs, l'éditeur a choisi pour couverture de l'ouvrage une vue de l'auteur discourant sur un fond différent de la traditionnelle grotte, supposée afghane ou pakistanaise. Certes, la Kalachnikov de rigueur est bien en vue, mais elle est posée contre une bibliothèque abritant des ouvrages du *turath* (patrimoine islamique savant). L'image reflète très justement le propos global d'al-Zawahiri, dont la défense et illustration de la lutte armée au nom de l'islam s'adosse à un argumentaire recourant largement au corpus juridique islamique classique. L'ouvrage fourmille ainsi de références savantes qui ne se limitent pas aux premières générations d'oulémas (que certaines interprétations incluent dans la catégorie des *salaf*, ou Pieux Ancêtres) ni aux clercs jihadistes contemporains, mais incluent également, en sus des incontournables néo-hanbalites Ibn Taymiyya et Ibn al-Qayyim, des figures médiévales comme al-Mawardi, Ibn Hajar al-'Asqalani, et même Ibn Rushd, alias Averroès (p. 48). Plus surprenant encore est le fait de croiser un juriste hanéfite aussi tardif que le damascène Ibn 'Abidin (1784-1836) (p. 103).

Le premier constat qui s'impose ici est qu'al-Zawahiri est relativement éloigné de la stricte orthodoxie salafiste, laquelle se défie de ces gloses largement postérieures à l'âge d'or de l'islam. Cette impression est confirmée par les louanges qu'on le voit adresser à l'État des Talibans, non seulement pour son soutien aux moujahidines d'al-Qaida mais aussi parce qu'il était « l'État des

oulémas et des étudiants, qui se rattachent à l'école déobandite hanéfite » (p.59). Rappelons ici que, dans les années 1980, certains oulémas saoudiens parmi les plus doctrinaires s'étaient opposés au soutien accordé aux Afghans contre les Soviétiques, dénonçant les nombreuses « innovations blâmables » qui caractérisent l'islam local – en ce compris celui des Talibans –, dont la théologie maturidite (dite « rationaliste modérée ») et le droit hanéfite.⁵

Un second constat, plus important, porte sur la thèse de la fragmentation de l'autorité religieuse,⁶ qui a préoccupé les spécialistes de l'islam contemporain depuis la fin des années 1970, et que l'exemple évoqué ici tend à la fois à confirmer et à infirmer. Qu'al-Zawahiri, chirurgien et militant politique égyptien, puisse se poser en ouléma sans être passé par al-Azhar atteste peut-être d'une évolution des conceptions de l'autorité religieuse. En même temps, son cas contredit un corollaire souvent associé à ce processus, qui consiste à postuler que la fragmentation du groupe des producteurs d'autorité s'accompagnerait nécessairement d'une pluralisation des modes d'élaboration de la norme. C'est le fameux paradigme du « bricolage » opéré par ces autodidactes qui, généralement armés de leur seule formation « moderne » (ingénierie, pharmacie, etc.), piochent directement dans les sources scripturaires (Coran et Hadith) de quoi établir la licéité de leur action.⁷ Or, si elle a eu des représentants dans certains milieux radicaux, notamment égyptiens,⁸ cette démarche est loin d'avoir été adoptée par l'ensemble des militants islamistes contemporains, ce dont l'ouvrage présenté ici n'est que l'une des très nombreuses illustrations. Révolutionnaire politique, al-Zawahiri ne l'est pas sur le plan de la méthode juridique puisque, quelle que soit la proximité réelle de ses thèses avec le corpus islamique classique, sa pratique discursive consiste bien à se placer dans la stricte continuité des générations antérieures d'oulémas. On soulignera, pour clore cette longue parenthèse, qu'un tel classicisme n'est pas nouveau au sein d'al-Qaïda, puisqu'il caractérisait déjà fortement les écrits du fondateur de l'organisation Abdallah 'Azzam (mort en 1989).⁹

Tout en s'apparentant à bien des égards à un traité de « droit du jihad », *L'absolution* n'en demeure pas moins un objet littéraire hybride, le « naturel », c'est-à-dire un propos de forme plus moderne, ne tardant pas à revenir au galop. On voit ainsi al-Zawahiri s'appuyer sur les dires de responsables et experts américains (Stephen Hadley, Michael Scheuer) ou citer plusieurs pages du rapport de la commission d'enquête sur le 11 septembre. Par ailleurs, dans son traitement de certaines questions, l'auteur délaisse totalement la jurisprudence pour une argumentation purement politique centrée sur le contexte contemporain. Les touristes visés par al-Qaïda, précise-t-il, l'ont été par rapport à des objectifs politiques particulier, car ils n'étaient pas « *des touristes brésiliens en Finlande, ni des Vietnamiens au Venezuela !* » (p. 199). De même, son discours sur les chrétiens n'évoque pas les dispositions particulières du droit musulman à leur égard mais prend plutôt des accents tiers-mondistes. Il distingue en effet entre, d'une part, l'Occident en tant que force hostile et, d'autre part, les chrétiens de couleur opprimés par leurs coreligionnaires blancs, qu'il s'agisse des noirs américains comme « *Luther King* » ou « *Malcolm X* », ou de ceux parmi les Arabes chrétiens « *qui n'acceptent pas l'occupation judéo-croisée* » (p. 224). Enfin, il est frappant de constater le malaise apparent du numéro deux d'al-Qaïda lorsqu'il aborde la question chiïte, sur laquelle il préfère ne pas s'étendre et évite toute polémique théologique au profit d'un argumentaire visant spécifiquement certaines factions irakiennes.

⁵ Information transmise à l'auteur par Stéphane Lacroix (Stanford University).

⁶ D. F. Eickelman and J. P. Piscatori. *Muslim politics*. Princeton, N.J.: Princeton University Press, 1996.

⁷ Voir par exemple G. Kepel and Y. Richard. *Intellectuels et militants de l'islam contemporain*. Paris: Seuil, 1990.

⁸ G. Kepel. *Le prophète et pharaon : les mouvements islamistes dans l'Égypte contemporaine*. Paris: La Découverte, 1984.

⁹ G. Kepel and J.-P. Milelli. *Al-Qaïda dans le texte : écrits d'Oussama ben Laden, Abdallah Azzam, Ayman al-Zawahiri et Abou Moussab al-Zarqani*. Paris: Presses universitaires de France, 2005.

C'est donc à une révision de certaines idées reçues concernant la doctrine et l'idéologie d'al-Qaida que nous invite cette traduction de *L'absolution*. Par ailleurs, en mettant en vis-à-vis les opinions radicalement contradictoires d'al-Zawahiri et du Docteur Fadl, qui tous deux prétendent pourtant à une compréhension « correcte » d'une même tradition juridique islamique, elle rappelle, si besoin en est, que la clef de ce type d'interprétations n'est pas à chercher dans les textes, aussi canoniques fussent-ils, mais plutôt dans les présupposés politiques des locuteurs.

En guise de conclusion, on ne peut qu'en appeler à la multiplication d'initiatives similaires à l'initiative évoquée ici, en ajoutant qu'on souhaiterait aussi avoir un jour la possibilité de lire d'aussi bonnes versions françaises des écrits de représentants des tendances modérées de l'islamisme, comme l'égypto-qatari Youssef al-Qardawi, le syrien Sa'ïd Ramadan al-Buti ou encore le turc Fethullah Gülen.